

**Ecole primaire**  
**Conseil d'école n°1 du 16 décembre 2017**  
**Sous réserve d'approbation au conseil d'école n°2**

**Présents :**

Mme Isabelle Marlinge	Directrice de l'école primaire
Mme Marie-Pierre Leclere-Guillomo	Chef d'établissement du GS Jacques Majorelle
Mme Nezha Benbarek	Gestionnaire du GS Jacques Majorelle
Mme Sarah Bennouna	Enseignante PSMSA
Mme Julie Capitaine	Enseignante GSB
Mme Carole Baji	Enseignante CPB
Mme Cécile Jamme	Enseignante CE1B
Mme Céline Saquet	Enseignante CE2A
Mr Saïd Benjamia	Enseignante CM1A
Mme Muriel El Idrissi	Enseignante CM2B
Mr Aziz Hanine	Enseignant d'arabe
Mme Faatima Osman	Enseignante d'anglais
Mr Adil Amarouch	Représentant élu de parents d'élèves APE (GS)
Mr Younes Squalli Houssini	Représentant élu de parents d'élèves APE (CP)
Mr Hicham Ben Zaouia	Représentant élu de parents d'élèves APE (CE1)
MR Mohamed Jalil Diouri	Représentant élu de parents d'élèves APE (CE2)
Mme Saida Ibnyaich-Mokhtari	Représentante élue de parents d'élèves APE (CM1)
Mme Asmae Toubi-Bichra	Représentante élue de parents d'élèves APE (CM2)

**Excusée :**

Mme Anne Simon Inspectrice de l'Education Nationale

**Absent :**

Mr Badraddine El Alaoui Représentant élu de parents d'élèves APE (PSMS)

Madame Marlinge, Directrice, remercie les personnes présentes à ce premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire et ouvre la séance.

**I – Questions d'ordre statutaire**

**1 – Désignation des secrétaires de séance**

Madame Carole Baji, enseignante, prendra des notes qu'elle transmettra à Madame Marlinge.

**2 - Présentation du rôle du conseil d'école**

Conformément à la réglementation française, un conseil d'école est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du 1<sup>er</sup> degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école.

Le Conseil d'école a une mission générale d'instruction des questions concernant spécifiquement le 1<sup>er</sup> degré telles que : le projet d'établissement, le calendrier et les horaires scolaires, le plan de formation des personnels, les questions d'hygiène et de sécurité, les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves, les voyages scolaires, l'accueil et la prise en charge des élèves à besoins particuliers, l'information sur les questions pédagogiques.

Il est un espace de discussion qui permet de donner tous avis et suggestions sur les questions relatives à la vie de l'école et il adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Le Conseil d'Ecole est présidé par le directeur ou directrice d'école et sont membres de droit :

- la Chef d'établissement
- la Directrice d'école
- la Gestionnaire de l'établissement
- l'Inspectrice de l'Education Nationale en résidence au Maroc
- la Coordinatrice OSUI, référent pour le Conseil d'école
- 1 enseignant par niveau scolaire
- 1 représentant de parents par niveau scolaire

Des représentants des autres personnels qui exercent dans l'établissement peuvent assister au Conseil d'Ecole si leur consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour : enseignant d'arabe, d'anglais, Asem, animatrice BCD.

### **3 - Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 29 juin 2017**

Le compte-rendu du conseil d'école du 29 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **4- Adoption des questions diverses**

Aucune question de représentants de parents n'a été communiquée à la Direction de l'école.

### **5 - Règlement intérieur de l'école 2017-2018 :**

Un nouveau règlement intérieur a été envoyé pour lecture à tous les membres du conseil d'école.

Monsieur Amarouch soulève la question de la durée de la pause déjeuner estimée trop courte par certains parents de maternelle.

Madame Leclere-Guillomo, chef d'établissement, prend la parole pour indiquer que la question a déjà été soulevée en Conseil d'établissement et qu'elle a proposé à l'APE de faire un sondage auprès des parents. La pause déjeuner est actuellement de 1 heure 45 contre 2 heures au Lycée Victor Hugo et l'école Renoir pour éviter d'avoir des horaires identiques car certaines familles ont des enfants sur les deux sites. Madame Leclere-Guillomo ne souhaite pas rallonger la journée pour les élèves. La solution pourrait être de décaler les horaires de la matinée de 15mn pour commencer à 8h15 et terminer à 12h15 avec une reprise des cours à 14h15 comme actuellement.

Madame Marlinge précise qu'un certain nombre d'élèves du primaire sont récupérés en retard par les parents et/ou parfois déposés devant l'école entre 13h45 et 14h05.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il sera envoyé pour information à toutes les familles et affiché à l'extérieur de l'école. Les parents devront retourner un bon de confirmation de prise de connaissance.

## **II - Questions d'ordre pédagogique**

### **1 – Bilan de rentrée scolaire**

#### **a) Les effectifs 2017-2018**

L'effectif global de l'école primaire est actuellement de 404 élèves pour 14 classes de la PS au CM2. 73 élèves ont été inscrits cette année ce qui

représente 18,06% de l'effectif global : 14 en PS - 40 en MS - 7 en GS – 2 en CP – 4 en CE1 – 2 en CE2 - 1 en CM1 – 3 en CM2

### **b) Structure pédagogique de l'école primaire**

L'école primaire est cylindrée avec 2 classes par niveau scolaire soit 14 classes de la PS au CM2

Ecole maternelle : 4 classes

PS (élèves nés en 2013) à GS avec cette année deux classes à double niveau de PSMS pour accueillir les 14 élèves de PS.

Ecole élémentaire : 10 classes

Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux : du CP au CE2

Cycle 3, cycle de consolidation : CM1 et CM2 – La dernière année du Cycle 3, la classe de 6<sup>ème</sup>, relève du Secondaire.

L'équipe du primaire est composée de : 27 personnes

18 enseignants dont 14 de français (1 par classe), 3 de langue arabe et 1 de langue anglaise

Madame Sanaa Mengat anime la BCD à plein temps

Quatre ASEM, mesdames El Houari, Bouamar, Agouagaz et Zaim assistent les enseignantes en maternelle

Madame Sabrina Langlais assure le secrétariat de l'école primaire

Messieurs Aziz Alouah et Mohand Mazgour sont agents de service et participent également au bon fonctionnement de l'école.

Madame Isabelle Marlinge, Directrice nouvellement nommée.

Deux enseignantes vacataires, Mesdames Iadine Breton en PSMSA et Muriel El Idrissi en CM2B, assurent le remplacement des enseignantes en congé de maternité jusqu'aux vacances de Noël.

Deux enseignantes vacataires sont actuellement en formation pédagogique et assurent les remplacements quand les enseignants sont absents. Il s'agit de Mesdames Géraldine Van de Werve et Salima Dahbi.

Madame Cassagnol, enseignante en disponibilité devrait pouvoir compléter l'équipe de nos vacataires.

### **c) Horaires hebdomadaires et les programmes**

Ecole maternelle et CP : 26 heures hebdomadaires dont 2h45 d'arabe et 1h d'anglais

Du CE1 au CM2 : 28 heures hebdomadaires dont 4h45 d'arabe et 1h d'anglais en CE1 et CE2 ou 1h15 en CM1 et CM2

Conformément à la réglementation, le temps hebdomadaire de récréation (2h30 en maternelle et 2h05 en élémentaire) est déduit de chaque matière d'enseignement dont la langue arabe.

Nos élèves reçoivent un enseignement conforme aux programmes d'enseignement français et basé sur les nouveaux programmes de 2015 pour l'école maternelle et de 2016 pour les classes élémentaires. L'enseignement de l'anglais est assuré sur tous les niveaux par une même enseignante, Madame Faatima Osman. L'objectif est de valider le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'enseignement de l'arabe est assuré sur tous les niveaux par trois enseignants, Mesdames Mariama Fikrat, Bahija Bisbis et Monsieur Aziz Hanine. Le programme suivi est élaboré par le Centre d'Etudes Arabes (CEA) qui est un service de l'Ambassade de France dont la vocation est de gérer l'enseignement de la langue et de la culture arabes dans les établissements français au Maroc. Il dépend administrativement du SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Maroc). L'objectif pédagogique est de permettre à nos élèves d'accéder au niveau A2 du CECRL.

Ces cours de langues sont organisés de façon à pouvoir répondre au mieux aux besoins de nos élèves avec des séances collectives, des séances en demi-groupes et des séances en co-intervention avec l'enseignant français de la classe.

#### **d) Evaluations et bulletins**

En MS et GS, un cahier de suivi des progrès de l'élève est communiqué aux parents pour qu'ils prennent connaissance de l'évolution de leurs enfants et en fin de Grande Section, un document officiel, bilan des acquis de maternelle, est communiqué aux parents et ajouté au dossier scolaire.

Du CP au CM2, des bilans réguliers sont faits par les enseignants pour évaluer le niveau de compétences des élèves. Cette année, comme cela l'a été décidé pour toutes les écoles primaires de l'OSUI, nous utiliserons le logiciel Pronote déjà utilisé en Secondaire pour renseigner les bulletins. Cette nouvelle organisation va nous permettre d'avoir une vraie liaison entre les différents cycles du socle mais les bulletins seront présentés de façon très différente de ce dont les parents avaient l'habitude. Une information précise sera envoyée à toutes les familles avant fin novembre.

Comme l'an dernier, les parents des classes élémentaires seront reçus en fin de période pour la remise des bulletins. La date a été fixée au samedi 16 décembre matin.

Ceux de maternelle seront reçus fin janvier. La date sera communiquée ultérieurement.

#### **e) Les infrastructures matérielles de l'école**

L'école primaire est composée de 14 salles de classe, une BCD, une salle informatique, un gymnase, des salles dédiées à l'enseignement des langues dont le préfabriqué qui est partagé avec le secondaire, une salle de travail pour les Asem, une cuisine aménagée pour les élèves de maternelle et une salle des maitres. Différentes petites salles permettent le rangement du matériel.

#### **f) Equipement informatique avec connexion internet**

Seize postes dans la salle Informatique qui jouxte la BCD. Les enseignants de chaque classe y amènent leurs élèves à raison d'un créneau par semaine.

Un poste informatique dans chaque salle de classe et un vidéo projecteur

Un tableau Blanc Interactif en CE1A et en CM1A.

Un dispositif installé l'an dernier en GSA et qui permet de rendre interactive l'utilisation du tableau blanc. Ce dispositif permet d'éviter l'achat plus coûteux de TBI mais nous devons faire une évaluation de son efficacité.

#### **g) Bibliothèque Centre de Documentation**

Ouverte tous les jours pendant le temps scolaire ainsi que pendant le temps du déjeuner où les enfants peuvent donc venir lire dans la salle. Chaque classe a un créneau horaire hebdomadaire et les prêts se font avec la classe pour la semaine. Sanaa Mengat travaille également avec les enseignants sur des projets littéraires.

## **2 - Suivi des élèves**

#### **a) Evaluations diagnostiques**

Cette année, des protocoles d'évaluation nous ont été envoyés par le service de l'Inspection pédagogique pour les CP et les CE2 en français et en mathématiques ainsi que par le CEA pour les CE2 en arabe. Ces évaluations ont été passées au cours de la 1<sup>ère</sup> période. Les résultats ont

été envoyés à Rabat et les enseignants les analyseront pour répondre au mieux au besoin des élèves.

Les enseignants de CM2 ont également fait passer des évaluations en septembre dernier pour leur permettre de mieux cibler les compétences à travailler prioritairement avant la fin de l'école primaire. Ces évaluations ont toutes pour objectif d'évaluer le niveau des élèves en début d'année et de repérer plus rapidement les élèves en grande difficulté ainsi que les domaines sur lesquels il faudra être vigilant.

## **b) Suivi des élèves à besoins particuliers**

- Volet pédagogique : En cas de difficultés scolaires rencontrées par un élève, une réunion appelée « Equipe pédagogique » est mise en place. Elle permet aux parents, enseignants, spécialistes éventuels de se rencontrer pour discuter de la situation et envisager le type d'aide nécessaire.
  - **Le PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) permet de coordonner des actions pour apporter une réponse efficace à la prise en charge des difficultés rencontrées dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun. Ce sont des actions ponctuelles. Dès que les enseignants repèrent qu'un enfant a une fragilité importante, ils mettent en place un PPRE pour une durée précise et le font valider par les parents et l'élève.
  - **Le PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou des troubles des apprentissages (Dyslexie, Dyspraxie...) signalés par un spécialiste et pour lesquels des aménagements et adaptations scolaires sont nécessaires. Le PAP est un document normalisé élaboré par le Ministère de l'Education Nationale et qui présente les adaptations mises en place. IL est réactualisé chaque année. Six élèves sont actuellement concernés.
  - **Le PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) est en lien avec une reconnaissance de situation de handicap. En France, le PPS est élaboré à la demande des parents par la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap mais au Maroc, une équipe pluridisciplinaire se réunit fin novembre à Rabat pour étudier les demandes envoyées par les établissements français. En cas de besoin d'une AVS, le financement est assuré par les familles. Deux élèves sont concernés.
  - L'école propose également aux parents de prendre les enfants en soutien sur les temps de **l'APC** (Activités pédagogiques complémentaires) qui sont ici utilisés pour l'aide aux enfants en difficulté à raison d'une heure par semaine. Cette APC a lieu pendant le temps scolaire et est assurée par un enseignant déchargé de classe pendant l'enseignement de l'arabe.
- Volet médical :
  - **Le PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) est un protocole qui concerne les enfants ayant une situation médicale nécessitant une attention particulière : allergies, diabète, maladies chroniques. Une élève est actuellement concernée.

## **c) Absentéisme scolaire et retards**

Le pourcentage d'absents s'est élevé à 2,38 % en septembre et 1.78% en octobre.

53 retards d'élèves ont été notés sur la période du 5 septembre au 16 novembre soit une moyenne par classe de 3,78 pour 9 semaines de classe. Madame Marlinge souligne que les chiffres sont très positifs et remercie les parents car tout retard pour entrer en classe place l'enfant en difficulté.

Elle note toutefois que quelques parents font longuement attendre leurs enfants à la sortie des classes de 12h30 et/ou 16h15.

### **3 - Projets et actions pédagogiques en lien avec le projet d'établissement**

Le projet pédagogique de l'école s'inscrit dans le projet d'établissement et regroupe les actions propres aux classes du primaire relevant des trois axes suivants :

- Capacité de communication
- Citoyenneté responsable
- Aptitude au sens critique et à l'autonomie

De nombreux projets pédagogiques de classe, de niveau, de cycle, d'école ou inter-degrés sont élaborés par les enseignants et permettent ainsi de travailler les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et sont en lien avec les Parcours d'élèves.

Madame Marlinge remercie les enseignants pour leur investissement pédagogique.

#### **Quelques grands projets ponctuent l'année :**

- La permaculture (3<sup>ème</sup> année) qui concerne les classes de maternelle et les CP CE1 avec la création d'un nouveau jardin en élémentaire et la poursuite du jardin des maternelles. Ce projet est également mené au collège.
- Journée internationale de la Paix le 21 septembre
- Fête d'Achoura le 20 octobre
- Journée internationale de la langue arabe le 18 décembre
- Semaine des sciences
- Semaine des langues

#### **D'autres projets sont ou seront mis en place:**

- En maternelle : Médinati et les 5 sens
- Kech radio Majorelle mené par le CM1B
- défi lecture CM2/6<sup>ème</sup>
- concours informatique pour les CM1A et une classe du collège
- conseil des élèves
- Séquence Jeunes qui concerne les CPA et B, le CM1B et le CM2B
- PrimMun pour les CM1A et CM1B
- Chorale pour les classes de CP
- Théâtre pour les classes de CE1
- Projet littéraire en CE1 (2 classes)
- Participation au concours A1 Team Challenge des CM2 et des 6<sup>ème</sup>

#### **Voyages scolaires :**

- CM1 A et B : du 29 au 31 janvier à l'Oukaimeden
- CE2 A et B : Travail sur la biodiversité et séjour à l'Oukaimeden la semaine du 3 avril
- CM2 A : Voyage prévu à Fès la semaine du 16 avril

Madame Toubi-Bichra, représentante de parents, demande pourquoi le CM2B ne part pas en voyage scolaire. Madame Marlinge répond qu'un voyage scolaire correspond au projet pédagogique de l'enseignant et qu'il n'y a pas d'obligation pour les enseignants d'organiser une classe transplantée. Madame Senhaji est actuellement en congé maternité et ne reprendra sa classe qu'à la rentrée de janvier.

### **4 - Formation Continue :**

Comme dans chaque zone géographique, un plan de formation continue annuel est élaboré pour les enseignants des établissements français. Le Maroc représente une zone à lui seul en raison du grand nombre d'écoles françaises. En début d'année, les enseignants ont la possibilité de postuler et cette année, 12 enseignants du primaire ont été sélectionnés pour participer à un ou deux stages

de formation. Ces enseignants seront toujours remplacés et les parents sont toujours informés.

### **III – Questions d’ordre matériel ou financier**

#### **1 – Travaux et équipements**

- Ravalement des façades intérieures et extérieures
- Mise en sécurité électrique des 4 classes de maternelle
- Peinture de 5 classes : PSMA – PSMSB – GSA – GSB – CM2A
- Travaux d’assainissement de et d’étanchéité des toitures
- Pose de pierres de l’Ourika dans les jardins intérieurs des classes de PSMS ainsi que le long de murs pour garantir l’étanchéité des soubassements.
- Pose de peinture ardoise sur les murs des coursives en maternelle
- Installation de portillons de sécurité dans la cour maternelle
- Pose d’une nouvelle enseigne sur le mur extérieur
- Réalisation et pose de porte-documents en bois pour les fascicules de sécurité
- Pose de gouttes à gouttes dans les jardins de permaculture
- Mise en place d’un abri pour les élèves qui font du sport sur le plateau sportif
- Mise en réseau de la fibre optique
- Achat de mobiliers scolaires : GSA – GSB – CM1A – CM1B
- Pose de casiers pour le nouveau mobilier CM1
- Achats de couchettes pour la sieste des PS

#### **2 – Hygiène et sécurité**

Comme l’an dernier, les élèves de Grande Section auront une visite médicale pendant l’année scolaire. Cet examen permet de dépister les éventuels troubles qu’il est important de traiter avant l’entrée en CP (ouïe, vue, poids, taille, vaccinations, etc...)

Concernant les troubles auditifs, Monsieur Diouri propose que son épouse, audio prothésiste, procède à une première sélection des enfants et approfondisse l’examen pour les élèves repérés.

Conformément à la législation, des exercices de sécurité ont été réalisés depuis la rentrée scolaire :

- Exercice d’évaluation réalisé le 20 septembre 2017 en 5mn 13s car le regroupement de tous les élèves de l’établissement a été fait sur le plateau sportif de l’établissement. Les enfants étaient prévenus. Le système d’alarme est opérationnel et l’exercice s’est parfaitement déroulé.
- Exercice de confinement réalisé le mercredi 8 novembre. Les enfants étaient prévenus. L’objectif était que les enseignants et les élèves soient totalement silencieux et non visibles de l’extérieur. Sabrina et moi sommes passées devant chaque salle de classe et avons tenté d’entrer. Cet exercice a été positif car il nous a permis de réaliser que certaines salles ne fermaient pas à clé.

Des travaux de sécurisation du portail viennent d’être faits pour éviter que l’incident survenu mardi ne se renouvelle.

### **IV - Questions liées aux activités des associations de l’école**

#### **1 - Association des Parents d’élèves**

Le bureau de l’APE remercie les parents délégués pour leur engagement au service de la communauté et pour le bien vivre de tous à l’école. Les services proposés aux familles sont organisés en étroite collaboration avec la Direction de l’école :

- Panier Repas avec possibilité de commander les repas à l'association caritative Amal des Arts culinaires
- Garderie du midi de 12h30 à 13h
- Garderie du soir de 16h15 à 18h
- Etude surveillée de 16h30 à 17h30

Trois ateliers sont proposés aux enfants qui restent au Panier-repas :

- Ping-pong ou badminton encadré par 2 animateurs
- Lecture en BCD encadré par Sanaa Mengat
- Temps calme au bungalow où les enfants peuvent se reposer et/ou faire des jeux calmes

D'autres ateliers devraient être proposés sous peu :

- Hip Hop
- Karaté
- Jeu d'échecs
- Peinture

Différents ateliers sont proposés aux enfants qui restent à la garderie du soir :

- Ping-pong et badminton
- Dessin
- Jeux collectifs

L'APE a également collaboré à l'organisation de la fête d'Achoura du 20 octobre en s'occupant de la mise en place du salon éphémère sous le préau de l'élémentaire et de la présence des acrobates, la pause du henné et des musiciens.

## **2 - USEP**

L'Usep est une association scolaire sportive présente au Maroc qui a pour but premier la promotion des activités sportives au sein de l'école pendant le temps péri-scolaire. Onze classes ont adhéré cette année. Des délégués élèves USEP ont été élus et proposeront des temps de rencontres sportives certains mercredis après-midi. Les voyages scolaires à l'Oukaimeden sont organisés par l'USEP.

## **3 - Coopérative scolaire**

La coopérative scolaire est une association qui permet de financer différentes actions. L'an dernier, la coopérative avait organisé le marché de Noël, les photos de classe et le calendrier. Cette année, elle s'occupera des photos de classe et du calendrier 2018 qui est actuellement en cours de réalisation. Monsieur Jean-Baptiste de Tolédo prend les photographies.

L'ordre du Jour étant épuisé, Madame Marlinge remercie les membres du Conseil d'école et lève la séance.

Madame Isabelle Marlinge  
Directrice

Madame Carole Baji  
Secrétaire de séance